

GROUPE DE SUIVI (T-DO)

CONVENTION CONTRE LE DOPAGE



EUROPEAN CONVENTION
ON HUMAN RIGHTS
CONVENTION EUROPÉENNE
DES DROITS DE L'HOMME
1950 - 2025 **75**



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 12 mai 2025

T-DO(2025)13 final

60^e réunion du Groupe de suivi de la Convention contre le dopage (T-DO)

Conseil de l'Europe, Strasbourg, France

14 mars 2025

Liste des décisions adoptées

Lors de sa 60^e réunion, qui s'est tenue à Strasbourg le 14 mars 2025, le Groupe de suivi de la Convention contre le dopage (T-DO), avec M. Michael Petrou (Chypre) à la présidence :

1. adopte l'ordre du jour [[document T-DO(2025)03rev1] avec un amendement concernant la demande du CEADO d'octroi de statut d'observateur ;
2. adopte le rapport de la 59^e réunion [document T-DO(2024)41] ;
3. prend note des informations communiquées par le Secrétariat du Conseil de l'Europe concernant le changement structurel intervenu au sein de la Division du sport et de son transfert vers la Direction de la sécurité, de l'intégrité et de l'État de droit au sein de la Direction générale des droits humains et de l'État de droit (DGI) et concernant la conférence de haut-niveau qui se tiendra le 12 juin 2025 à Bergen, Norvège ;
4. prend note de la mise à jour faite par le Président sur les activités qui ont eu lieu depuis la 59^e réunion, à savoir les décisions prises suite aux Lettres circulaires – adoption de la Liste des interdictions ; approbation du statut d'observateur de l'État du Qatar ; approbation des propositions pour la 2^e phase du processus de consultation du Code mondial antidopage ; ainsi que les réunions des groupes consultatifs sur les questions juridiques, la conformité et l'éducation ;
5. élit, conformément à la procédure définie dans la feuille de route électorale T-DO(2025)04 et par processus électoral à bulletin secret :
 - Michał Rynkowski (Pologne) à la présidence du Groupe de suivi ;
 - Paul Ouseley (Royaume-Uni) à la présidence du Groupe consultatif sur les Engagements ;
 - Erik Duiven (Pays-Bas) à la présidence du Groupe consultatif sur l'Éducation ;
 - Floriane Cavel (France) à la présidence du Groupe consultatif sur les Questions juridiques
 - Fredrik Lauritzen (Norvège) à la présidence du Groupe consultatif sur la Science.
6. adopte le rapport d'évaluation de la visite en Arménie [T-DO(2025)06] et remercie l'équipe d'évaluation du T-DO ainsi que les autorités arméniennes pour leur travail efficace et productif, après avoir entendu les présentations du Président et du Rapporteur de l'équipe d'évaluation et des autorités arméniennes ;
7. adopte le rapport d'évaluation de la visite en Autriche [T-DO(2025)05] et remercie l'équipe d'évaluation du T-DO ainsi que les autorités autrichiennes pour leur travail

- efficace et productif, après avoir entendu les présentations du Président et du Rapporteur de l'équipe d'évaluation et des autorités autrichiennes ;
8. adopte le rapport de suivi soumis par les autorités des Pays-Bas [T-DO(2025)08] et convient de clore le cycle d'évaluation en ce qui concerne les Pays-Bas;
 9. adopte le rapport de suivi soumis par les autorités belges [T-DO(2025)09] et convient de clore le cycle d'évaluation en ce qui concerne la Belgique ;
 10. adopte le rapport de suivi soumis par l'Italie [T-DO(2025)05] et convient de clore le cycle d'évaluation en ce qui concerne l'Italie ;
 11. adopte le calendrier d'évaluation [document T-DO(2025)01], et note que le Canada, le Liechtenstein, Monaco, la Macédoine du Nord, le Maroc, et la Türkiye ont reçu une lettre du Président et que certains d'entre eux ont déjà entamé les préparations en vue du processus d'évaluation ;
 12. invite le Président à rappeler à Chypre, à l'Espagne, à l'Irlande, au Portugal, et à la Suède leur obligation de soumettre un rapport de suivi après la visite d'évaluation ;
 13. remercie les hôtes et les membres des équipes d'évaluation pour les visites effectuées en Bosnie-Herzégovine et en Géorgie et convient que les rapports d'évaluation, une fois finalisés, pourraient être adoptés par procédure écrite ou lors de la prochaine réunion ;
 14. rappelle que les rapports nationaux sur le questionnaire annuel 2023 sur la politique antidopage (ADQ) sont disponibles sur le site Internet public de la Convention antidopage ;
 15. prend note de la présentation du Président du Groupe ad hoc d'expert.es sur la lutte contre le dopage dans le sport de loisir (T-DO ADRS) et remercie Fredrik Lauritzen pour son excellent travail ;
 16. soutient la proposition du Secrétariat d'appel aux commentaires concernant la recommandation sur les mesures visant à faire face aux risques de dopage dans le sport récréatif [document T-DO2024(26)rev1] par les comités compétents du Conseil de l'Europe chargés des politiques de jeunesse, de la Convention Médicrime et du Groupe Pompidou (prévention de la toxicomanie) ; et, après avoir examiné leurs commentaires, d'examiner la recommandation en vue de son adoption par procédure écrite ;
 17. se félicite du rapport de suivi pour la mise en œuvre de la Stratégie sur la mise et du Programme opérationnel 2024-2027 du T-DO [documents T-DO(2024)10 et 25];
 18. soutient la proposition du T-DO LI visant à faire avancer les travaux sur la législation pénale dans la lutte contre le dopage dans le sport, en particulier pour réviser la Recommandation (2000)16 du CM ;
 19. appuie la proposition du T-DO LI visant à aborder la question de la vulnérabilité des enfants dans le processus de lutte contre le dopage dans le cadre du processus de révision du Programme mondial antidopage et d'identifier les domaines de préoccupation pour les États parties susceptibles de rester en dehors du champ d'application du PMAD ;
 20. félicite le T-DO ED pour la mise en œuvre de méthodes de travail modernes et efficaces, et encourage les autres groupes de travail à tirer les enseignements de leur expérience; et soutient le programme de travail du T-DO ED qui mettra l'accent sur les questions émergentes afin de garantir l'efficacité des programmes d'éducation ;
 21. soutient la proposition du T-DO LI de poursuivre la même méthode de travail pour l'organisation du processus de consultation concernant la 3^e phase de mise à jour du Code mondial antidopage et des standards internationaux (2027) et de demander la

tenue d'une réunion avec l'équipe de rédaction du Code pour discuter de questions spécifiques d'intérêt commun pour les États parties ;

22. se félicite du projet de déclaration à l'occasion du 35^e anniversaire de la Convention contre le dopage et convient de le finaliser et de l'adopter par procédure écrite ;
23. prend note du rapport du CAHAMA sur la conclusion des travaux du Comité de rédaction pour l'égalité de genre dans la lutte contre le dopage (GECA), se félicite de l'ensemble de principes proposés dans le document CAHAMA(2025)02 et convient de concevoir de nouvelles mesures visant à renforcer l'égalité de genre dans la lutte contre le dopage sur la base des travaux menés par le GECA ;
24. prend note de la demande de candidature du CEADO d'octroi du statut d'observateur et prends la décision de procéder par procédure écrite ;
25. exprime sa gratitude à Michael Petrou, Président sortant du Groupe de suivi, ainsi qu'à Nick Wojek, Président sortant du Groupe consultatif sur la Science, pour leur leadership et les résultats positifs des initiatives menées à bien sous leur mandat ;
26. convient de tenir la 61^e réunion du T-DO les 3 et 4 septembre 2025 à Strasbourg (France) et en ligne ;
27. remercie toutes les délégations, les observateurs, les expert.es, les interprètes, les technicien.nes et le Secrétariat pour leur précieuse contribution au succès de la 60^e réunion du Groupe de suivi de la Convention contre le dopage.